



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

La France et ses voisins frontaliers coordonnent leur stratégie vaccinale dans l'intérêt de leurs citoyens

Le 16 décembre 2020

Lors du Conseil européen du 10 et 11 décembre, les chefs d'État et de gouvernement ont souligné l'importance d'une coordination des stratégies de vaccination au niveau Européen.

A cet effet, et en cohérence avec les objectifs fixés par la Commission Européenne, la France a réuni les ministres de la santé (ou leurs représentants) de ses principaux voisins allemand, belge, espagnol, italien, luxembourgeois, néerlandais, suisse le mardi 15 décembre en visio-conférence pour échanger et coordonner leurs stratégies de vaccination COVID-19, notamment au regard des enjeux spécifiques pour les populations transfrontalières.

Ils sont convenu de renforcer leurs efforts et d'échanger régulièrement pour :

- promouvoir la coordination du début des campagnes de vaccination ;
- adopter des lignes directrices communes et une communication spécifique, notamment au niveau local, pour garantir la cohérence et l'efficacité des campagnes de vaccination auprès des populations transfrontalières. Il a notamment été convenu que les travailleurs médicaux transfrontaliers devaient être considérés comme un groupe prioritaire pour la vaccination ;
- assurer une communication claire, transparente et coordonnée sur les différentes stratégies de vaccination et lutter ensemble contre la désinformation ;
- partager rapidement les informations en matière de pharmacovigilance.

Un point de contact spécifique au sein de l'autorité nationale compétente de chaque pays va être désigné pour assurer le suivi de ces engagements.

Le déploiement de vaccins sûrs et efficaces contre la Covid-19 est un élément essentiel pour sortir de la crise de santé publique sans précédent dans laquelle se trouve l'ensemble des pays du monde.

Le 17 juin 2020, la Commission européenne a obtenu un mandat des États membres pour négocier avec les industriels afin de conclure des accords d'achat anticipé avec les fabricants de vaccins. L'équipe de négociation, sous le pilotage de la Commission, et en lien avec les agences européennes comme l'Agence européenne des médicaments (EMA) a accompli un travail remarquable pour l'approvisionnement en vaccins, ce qui permettra à tous les États membres d'être parmi les tout

premiers pays à avoir accès à un vaccin COVID-19 sûr et efficace en disposant d'un portefeuille en cours d'examen de 6 vaccins.

De tels progrès s'accompagnent d'énormes défis logistiques, politiques et de santé publique pour les gouvernements. C'est l'une des raisons pour lesquelles il convient d'intensifier la coopération tant au niveau régional qu'au sein de l'Union européenne afin de garantir des campagnes de vaccination efficaces, sûres et transparentes, et d'accroître la confiance du public dans les vaccins, en particulier au niveau régional.

Contact presse :

sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr